cid:image007.png@01D640C4.3312DC10

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***cid:image008.jpg@01D640C4.3312DC10*** |  |  |

**En pièces jointes :**

**- Plaquette de présentation de la politique régionale en faveur des quartiers prioritaires**

**- Plaquette de présentation du dispositif « Santé-vous mieux sport (SVMS) / Sport santé insertion » de la MOS**

**- Présentation de l’étude « Entreprendre dans les quartiers » de BPIfrance**

Le 8 juillet 2020

**La Région et Bpifrance se mobilisent pour la formation et l’emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville**

**Rodolphe Thomas, Vice-président de la Région Normandie en charge de la Politique de la Ville, et Ahmed Bouzouaïd, Responsable Task Force « Entrepreneuriat pour tous » Bpifrance, se sont rendus, ce matin, dans les locaux de la Maladrerie OmniSport (MOS)** **qui porte un programme de réinsertion par le sport financé par la Région à hauteur de 23 000 euros sur 3 ans. A cette occasion, deux nouveaux dispositifs en faveur de la formation, de l’emploi et de l’entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la ville en Normandie ont été présentés.**

*« La crise sanitaire est un nouveau révélateur des inégalités sociales et économiques qui marquent les territoires prioritaires de la Politique de la ville. En cette période particulière, la Région est plus que jamais mobilisée pour soutenir la capacité d’agir des acteurs des quartiers en faveur de l’insertion professionnelle des habitants les plus en difficulté »*  a déclaré Rodolphe Thomas, Vice-président de la Région Normandie en charge de la Politique de la Ville.

**Un nouveau dispositif pour soutenir les publics les plus en difficulté en mobilisant les associations sportives et culturelles qui agissent dans les quartiers**

En complément de ses programmes déjà existants de soutien à la formation professionnelle et à la rénovation urbaine, la Région a lancé, début février, un nouveau dispositif pour soutenir les projets innovants favorisant l’insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires âgés de plus de 16 ans.

Le dispositif « Soutien à l’innovation dans les quartiers prioritaires », permet aux associations, aux structures d’insertion par l’activité économique, aux collectivités et aux bailleurs sociaux de bénéficier d’une subvention régionale comprise entre 10 000 euros et 30 000 euros (dans la limite de 50 % des dépenses éligibles) pour la mise en œuvre de projets, en particulier dans les domaines de la santé, de la mobilité au service de l’insertion professionnelle et de la sensibilisation à l’entrepreneuriat.

C’est notamment le cas de la Maladrerie OmniSport (MOS) qui porte, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale, un programme de réinsertion par le sport, financé par la Région à hauteur de 23 000 euros sur 3 ans. Le projet « Santé-vous mieux sport (SVMS) / Sport santé insertion » de la MOS est destiné au plus de 15 ans issus majoritairement du quartier du Chemin Vert. Depuis décembre 2019, 30 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif. En raison des mesures de confinement, les activités en présentiel ont été suspendues au printemps et reprendront dès le 1er septembre.

**La Normandie, première Région à expérimenter la nouvelle version du dispositif « CitésLab – Révélateur de talents » de BPIfrance**

*« CitésLab est le cœur battant du programme Entrepreneuriat Pour Tous. La dernière étude réalisée par Bpifrance Le Lab montre les freins psychologiques des entrepreneurs issus des QPV qui limitent leurs sollicitations vers les acteurs du soutien à l’entrepreneuriat. Nous mesurons l’intérêt d’agir en proximité pour répondre à leurs besoins, leur donner confiance et concrétiser ce chaînon manquant entre les entrepreneurs des quartiers et les structures d’aides pour leur permettre de réussir peu importe l’endroit où ils entreprennent »* a déclaré Ahmed Bouzouaïd, Responsable Task Force « Entrepreneuriat pour tous » chez Bpifrance.

Les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) comptent dans leur population de nombreux créateurs d’entreprise potentiels qui, parce qu’ils ne s’y autorisent pas ou ne trouvent pas de solutions d’accompagnement et financières, renoncent à leur projet. Dans ce cadre, les pouvoirs publics ont confié à Bpifrance la mission de soutenir et développer l’entrepreneuriat dans les territoires prioritaires de la politique de la ville à travers le pilotage national du dispositif « CitésLab  – Révélateur de talents ». Ce dernier doit permettre de faciliter l’identification des talents dans les QPV afin de les assister dans la préparation et la sécurisation de leur projet entrepreneurial.

Depuis 2019, Bpifrance a entrepris de régionaliser davantage son pilotage à travers le déploiement de 120 référents dans les territoires d’ici 2023. La Région Normandie est la première Région à s’engager dans l’expérimentation de cette nouvelle version du dispositif   
« CitésLab – Révélateur de talents ».

Dans ce cadre, un Appel à Manifestation d’Intérêt est lancé par la Région et Bpifrance pour le pilotage local du dispositif dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et le recrutement de chefs de projets. Ouvert jusqu’au 15 septembre 2020, il s’adresse aux collectivités territoriales, groupements, établissements publics et associations qui souhaitent contribuer à développer l’entrepreneuriat dans ces territoires.

Les candidats peuvent postuler sur le site national [www.citeslab.fr](http://www.citeslab.fr)

Contacts en région : [politiquedelaville@normandie.fr](mailto:politiquedelaville@normandie.fr) et Laurence CUENIN [laurence.cuenin@bpifrance.fr](mailto:laurence.cuenin@bpifrance.fr)

|  |
| --- |
| **Les quartiers prioritaires de la politique de la ville en Normandie**  **Chiffres-clés**   * **62 quartiers prioritaires**, dans lesquels résident près de **200 000 habitants** soit environ **6 % de la population régionale** et **12,8 % des demandeurs d’emploi** normands * **22 quartiers** concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) : **1 milliard d’euros** de travaux prévus, **88 millions d’euros de subvention régionale** (54 millions d’euros pour l’aménagement des espaces publics, 18 millions d’euros pour les équipements de proximité, 16 millions d’euros pour le logement), **7 717 logements** seront reconstitués, réhabilités ou résidentialisés * **100 actions** destinées à favoriser l’insertion professionnelle d’environ **4 000 bénéficiaires** déjà financées par la Région entre 2017 et 2019 dans les quartiers prioritaires pour un montant de **plus de 1,3 millions d’euros,** |

Contact presse Région Normandie :

Charlotte Chanteloup – 06 42 08 11 68 - [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)

Contact presse Bpifrance :

Laure Schlagdenhauffen - 01 41 79 85 38 - [laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr](mailto:laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr)